



Bulletin spécial COVID-19

Le point sur la situation

Après plus d'un mois de confinement : la situation sur notre village côté contamination est calme et aucun cas ou décès lié au COVID-19 ne nous a été signalé à ce jour.

L'Agence Régionale de la Santé (ARS) de l'Occitanie met en ligne tous les jours un bulletin d'information sur la situation dans chaque département. Vous pouvez consulter ce bulletin sur le site internet www.occitanie.ars.sante.fr

Nos deux établissements médicaux sociaux ne relèvent à ce jour pas de cas de contamination, nous pouvons féliciter le personnel et les résidents pour la réussite des mesures sanitaires préconisées. Nos professionnels de santé poursuivent leur travail pour assurer la continuité des soins, nous remercions particulièrement le médecin, les infirmières à domicile, les aides-soignantes les aides ménagères, la pharmacie, la kinésithérapeute ainsi que les sapeurs-pompiers. Les gendarmes font leur travail sur le terrain et assurent la sécurité des personnes et des biens. Ils sont présents pour nous. Les contrôles sont bien nécessaires.

Quant à nos commerçants, ils font un travail remarquable pour nous favoriser le quotidien. Nous saluons leurs disponibilités et les services proposés aux habitants notamment vers les plus fragiles. Merci à vous tous pour le respect des consignes à l'entrée des commerces mises en place pour assurer notre protection.

Beaucoup de questions nous remontent sur les services postaux, nous avons contacté la Direction Régionale de la Poste pour solliciter vivement la réouverture du bureau de Cuxac-Cabardès. Nous avons obtenu la réouverture du bureau de poste tous les mardis et jeudis de 9h à 12h. La distribution du courrier reprend également sur 4 jours semaine (du mardi au vendredi) et la distribution de la presse sur 5 jours semaine. Les choses s'améliorent au fil des jours. Nous pouvons également assurer notre soutien à nos deux postiers qui poursuivent leur travail malgré des conditions délicates d'activité.

Vous respectez les mesures sanitaires et gestes barrières, ainsi que les règles du confinement, nous vous en remercions.

Des commandes de masques grand public (norme AFNOR) sont en cours mais au même titre que les masques que vous confectionnez, je vous rappelle l'avis de la Direction Générale de la Santé « Les masques artisanaux peuvent avoir une petite efficacité. Toutefois, ils ne sont pas recommandés, ils peuvent donner un faux sentiment de sécurité, alors que les seules mesures réellement efficaces sont l'application des gestes barrières ». Donc vous comprenez que les masques grand public ou artisanaux sont destinés à compléter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale visant à lutter contre les infections virales.

Le secrétariat de mairie est fermé au public et ne reçoit que sur rendez vous pour traiter des urgences. Cependant une permanence téléphonique est assurée tous les matins du lundi au vendredi de 8h à 12h. Vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse suivante mairiecuxaccabardès@wanadoo.fr. Nos services se sont adaptés à la situation, notamment afin d'assurer la sécurité des agents mais nous sommes à votre écoute et répondrons à vos demandes. Les agents du service technique qui dans un premier temps assuraient des astreintes ont repris progressivement le travail notamment pour l'entretien du village.

Les élus font le point régulièrement et les personnes fragiles ou isolées sont appelées toutes les semaines.

Concernant les écoles et la crèche sur la commune : elles assurent l'accueil des enfants de personnels soignants. A ce jour, nous attendons les instructions des autorités pour connaître les modalités de reprise à compter du 11 mai. Nous sommes vigilants et prendrons les mesures nécessaires avec la Communauté de Communes, pour assurer les meilleures conditions de reprise et d'accueil des enfants, des enseignants et du personnel.

Compte tenu de la situation, et même si la propagation du virus semble freinée, il ne faut pas relâcher notre vigilance et continuer de respecter le confinement en limitant au maximum nos déplacements.

Merci pour votre patience dans cette période délicate. Tenez bon et continuons ainsi. Sachez que vous êtes l'agent le plus efficace contre le virus.

Prenez bien soin de vous et vos proches !

Le Maire,
Paul GRIFFE

Nota bene : des attestations de déplacement dérogatoire sont disponibles chez les commerçants et à la mairie

Toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le Coronavirus COVID-19 sur le site <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> ou par téléphone au 0 800 130 000 (appel gratuit)

